Résumé des mandats Congrès de la CLASSE du 31 mars et 1^{er} avril tenu au Cégep de Alma

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
 - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.4 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Accueil des associations membres de la CLASSE
- 3.0 Bilans
- 4.0 Plan d'action
 - 4.1 Grève
 - 4.2 Manifestations et actions
 - 4.3 Négociations
- 5.0 Femmes
- 6.0 Revendications
- 7.0 Élections
 - 7.1 Comités et Conseils de la CLASSE
 - 7.1.1 Présentation
 - 7.1.2 Période de questions
 - 7.1.3 Scrutin
- 8.0 Prochains Congrès de la CLASSE
- 9.0 Finances
- 10.0 ASSÉ
- 11.0 Avis de motion
 - 11.1 Dépôt des avis de motion
 - 11.2 Traitement des avis de motion
- 12.0 Varia
- 13.0 Levée

Adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du Congrès de la CLASSE des 24 et 25 mars 2012.

Accueil des associations membres de la CLASSE

- 1. L'accueil de l'ADÉPUL (Association des étudiants en physique de l'Université Laval) comme membre de la CLASSE.
- **2.** L'accueil de l'AECSEI (Association étudiante des cycles supérieurs en études internationales) et l'AECECUM (Association étudiante du centre d'études classiques de l'Université de Montréal).

3. Considérant la nécessité d'unités tactiques et théorique;

Que le Conseil exécutif de la CLASSE fournisse un cahier de positions regroupant les positions historiques de l'ASSÉ à l'ensemble ds associations membres de la CLASSE en vue de son adoption en assemblée générale.

Bilan

1. Que l'on invite les associations de la CLASSE à rapporter le débat quand aux problématiques du rôle du Comité médias et de la personnalisation de la lutte dans leurs assemblées générales respectives ainsi qu'à formuler des solutions à cet égard.

Plan d'action

1. Que la CLASSE lance un débat public sur la grève sociale;

Qu'elle ait pour principales revendications, les suivantes :

- Volet 1 : Contre le principe d'utilisateur-payeur des budgets Bachand
 - Pour la gratuité scolaire
 - Contre la taxe-santé de 200 \$
 - Contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec de 20 %
- Volet 2 : Pour que les banques, les grandes corporations et les plus riches fassent leur « juste part »
 - Pour une fiscalité des particuliers plus progressive
 - Pour une plus grande imposition des banques
 - Pour une plus grande imposition des grandes corporations
- Volet 3 : Parce que nos vies valent plus que leurs profits!
 - Contre les fermetures sauvages d'usines
 - Pour la dignité des travailleurs et travailleuses
 - Pour le respect du droit de grève »
- 2. Considérant que le mouvement étudiant s'inscrit dans un contexte international plus global de luttes étudiantes pour l'accès à l'éducation;

Considérant que nous vivons un moment historique de la mondialisation des luttes et des résistances;

Considérant qu'une opposition au néo-libéralisme transnational prônant la marchandisation du savoir nécessite la coopération des mouvements étudiants et de l'ensemble des mouvements sociaux au delà des frontières de l'État;

Considérant le potentiel d'impact de l'unification du mouvement étudiant avec les différents mouvements sociaux en lutte dans les différents pays à travers la planète (mouvements étudiants, révoltes populaires, résistances contre les mesures d'austérité, mouvement des indigné-e-s, etc.)

Que la CLASSE adopte une position favorable à l'internationalisation du mouvement étudiant contre la marchandisation du savoir.

3.Considérant que le mouvement étudiant s'inscrit dans un contexte international plus global de luttes étudiantes pour l'accès à l'éducation;

Considérant que nous vivons un moment historique de la mondialisation des luttes et des résistances;

Considérant qu'une opposition au néo-libéralisme transnational prônant la marchandisation du savoir nécessite la coopération des mouvements étudiants et de l'ensemble des mouvements sociaux au delà des frontières de l'État;

Considérant le potentiel d'impact de l'unification du mouvement étudiant avec les différents mouvements sociaux en lutte dans les différents pays à travers la planète (mouvements étudiants, révoltes populaires, résistances contre les mesures d'austérité,

mouvement des indigné-e-s, etc.)

Que la CLASSE organise une manif-action de solidarité étudiante internationale dans la semaine du 9 au 13 avril 2012.

4. Considérant l'abus par les forces policières de l'article 500.1 du code de la sécurité routière;

Considérant que plusieurs membres de la CLASSE ont reçu cette contravention;

Considérant que le COBP conteste actuellement ledit article en cours suprême.

Que le Comité légal de la CLASSE travaille conjointement avec le COBP tant au niveau logistique que financier dans le processus de contestation de cet article;

Que le Comité légal jouisse toutefois de la liberté de juger de la priorisation de ses mandats.

5. Considérant que la ministre Beauchamp prétend à tort que nous nous opposons aux travailleurs et travailleuses;

Considérant que nous recevons des appuis de nombreux membres de la société (syndicats, artistes, parents, professeure-s, etc.);

Considérant que les horizons de la présente lutte étudiante dépassent la seule hausse des frais de scolarité de 1625 \$, dans le sens où elle s'oppose à une vision néolibérale de la société;

Considérant que la présente lutte étudiante s'inscrit dans une vague de contestation internationale contre les mesures d'austérité imposées en Occident suite à la crise financière et économique de 2007;

Considérant que le 14 avril marque l'anniversaire de la première élection du gouvernement libéral de Jean Charest en 2003;

5 Considérant qu'après la manifestation du 22 mars, le mouvement étudiant a besoin d'un nouveau rendez-vous rassembleur;

Considérant que le mouvement étudiant est solidaire des luttes des travailleurs et travailleuses, notamment celle des employé-e-s d'Aveos et de Rio-Tinto-Alcan.

Que la CLASSE organise une manifestation le 14 avril 2012 à Montréal intitulée « Manifestation populaire pour un printemps québécois », conjointement avec la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, ses alliés syndicaux, les associations étudiantes et nos autres alliés;

Qu'elle ait pour principales revendications, les suivantes :

- Volet 1 : Contre le principe d'utilisateur-payeur des budgets Bachand
 - Contre toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire
 - Contre la taxe-santé de 200 \$
 - Contre la hausse des tarifs d'Hydro-Québec de 20 %
- Volet 2 : Pour que les banques, les grandes corporations et les plus riches fassent leur « juste part »
 - Pour une fiscalité des particuliers plus progressive
 - Pour une plus grande imposition des banques
 - Pour une plus grande imposition des grandes corporations

Volet 3 : Parce que nos vies valent plus que leurs profits!

- Contre les fermetures sauvages d'usines
- Pour la dignité des travailleurs et travailleuses
- Pour le respect du droit de grève

Volet 4 : Contre le budget Harper

- Contre la hausse du seuil de la retraite à 67 ans
- Contre les mises à pied dans la fonction publique et les coupures dans les programmes
- Pour un financement équitable de la recherche fondamentale

Que l'ensemble des citoyennes et citoyennes soient invité-e-s à cette manifestation, y compris l'ensemble des associations étudiantes locales;

Que les associations collégiales et universitaires soient invitées à organiser du transport pour cette manifestation et à ouvrir leurs autobus aux citoyens et citoyennes.

- 6. Que l'on ajoute dans les demandes du Comité de négociation au gouvernement :
 - Une réglementation des frais de scolarité pour les étudiants internationaux et les étudiantes internationales et les étudiantes et étudiants hors province pour une égalité avec les étudiantes et étudiants du Québec.
- 7. Que la CLASSE ne négocie pas avec le gouvernement si celui-ci exclut de la table des négociations l'une des organisations étudiantes nationales (FECQ, FEUQ, CLASSE, TaCEQ) liées par une résolution similaire à condition que celles-ci s'engagent à travailler ensemble à cette même table de négociations; Que la création d'un tel comité de négociation conjoint ait pour objectifs de coordonner les interventions des délégations à la table de négociation avec le gouvernement et de défendre le gel au niveau actuel (2012) comme position minimale et non négociable de toutes les associations nationales tout en assurant le respect des revendications, des principes et des moyens d'action de chacune des organisations.

Finances

- 1. Qu'un montant de 2000,00\$ soit pris du fond d'entraide pour la réservation d'autobus le 2 avril 2012 par les associations modulaires de l'UdeM membres de la CLASSE.
- 2. Que la CLASSE finance la participation de l'AGECD aux différentes instances nationales jusqu'à concurrence de 500,00\$.

Prochain Congrès de la CLASSE

1. Que le prochain de la CLASSE se tienne le vendredi 6 avril et le samedi 7 avril